

Communiqué de Presse  
Paris, le 01 septembre 2025

## Le Syndicat des Mérandiers de France se rapproche de la Fédération Nationale du Bois

**Le Syndicat des Mérandiers de France (SMF), organisation professionnelle représentant les entreprises spécialisées dans la production de merrains – pièces de bois destinées à la tonnellerie – a officialisé son affiliation à la Fédération Nationale du Bois (FNB) à travers la signature d’une convention actée en juillet 2025.**

Cette démarche traduit la volonté partagée du Syndicat des Mérandiers de France (SMF) et de la Fédération Nationale du Bois (FNB) de **travailler positivement et collectivement pour défendre les intérêts de la filière chêne, accompagner les professionnels et apporter des réponses concrètes aux défis actuels et à venir**. En mutualisant leurs expertises et leurs réseaux, le SMF et la FNB entendent ainsi **contribuer activement à la préservation et à la valorisation durable des chênaies françaises, au bénéfice de l'ensemble des acteurs de la filière bois**.

L’affiliation du SMF à la FNB va permettre de **porter une voix commune et plus forte sur les grands enjeux qui concernent le chêne français** : les questions douanières, les relations avec les ministères, avec l’Office National des Forêts (ONF), les communes forestières, coopératives et forestiers privés tout en poursuivant la poursuite de la baisse des exportations de grumes (Accord de Filière Chêne avec le ministère de l’Agriculture). Le changement climatique nécessite d’adapter nos forêts aux problématiques croissantes liées au renouvellement forestier, à la santé des forêts, notamment le dépérissement du chêne et les phénomènes de piqûre, sans oublier les enjeux RSE et les nouvelles réglementations RDUE.

Afin de garantir une représentation des enjeux liés à la profession de mérandier, la FNB a par ailleurs acté **l’intégration des mérandiers dans la Commission feuillus dédiée au sein de son organisation**, réunissant les acteurs de la filière chêne. Cette instance aura pour mission de porter les sujets techniques, économiques et réglementaires propres à chaque métier, de favoriser la coopération entre les entreprises et de promouvoir cette activité stratégique.

Dans le cadre de cette affiliation, le SMF a désigné Vincent Lefort pour représenter activement le secteur au sein du Comité Directeur (CODIR) de la FNB. Il participera également, via ses représentants, aux différentes instances et actions portées par la FNB.

Pour **Vincent LEFORT**, Président du SMF, cette affiliation s’inscrit dans une logique d’union et d’efficacité collective :

*« La ressource en grumes de chêne français est exceptionnelle par sa qualité mais limitée en volume et menacée par une évolution climatique très rapide comme par un grand export trop puissant. C’est pour défendre et pérenniser l’accès et la qualité de cette ressource sur nos territoires et au profit de nos filières que le SMF a choisi de s’affilier à la FNB. »*

**Jean-Pascal ARCHIMBAUD**, Président de la FNB, salue cette dynamique d'ouverture :

*« Nous nous réjouissons de ce rapprochement qui témoigne de la volonté partagée de fédérer l'ensemble des métiers de la transformation du bois sous une bannière commune dans une maison commune. »*

### **A propos de la FNB**

*La FNB est l'une des principales organisations professionnelles françaises des entreprises de la filière forêt-bois. Au-delà d'un maillage territorial, la FNB fédère 80 organisations nationales, régionales ou métiers dédiés au bois français et à son utilisation. Elle représente ainsi 1750 entreprises pour 5 milliards d'euros de chiffres d'affaires. La raison d'être de la FNB réside dans son rôle de représentant institutionnel auprès des instances politiques, administratives, professionnelles, économiques et sociales, et y compris à l'échelon européen. Plus d'informations : [www.fnbois.com](http://www.fnbois.com)*

**Contact :** [infos@fnbois.com](mailto:infos@fnbois.com)

### **À propos du Syndicat des Mérandiers de France :**

*Actrices prépondérantes de la valorisation du chêne français, les 30 entreprises adhérentes au Syndicat des Mérandiers de France ont produit 55 000 m<sup>3</sup> de merrains en 2021 pour un chiffre d'affaires de 260 M€. Elles emploient environ 1 600 personnes. Plus d'informations : [www.merandiersdefrance.fr](http://www.merandiersdefrance.fr)*

**Contact :** [alice@alicedekker-rp.fr](mailto:alice@alicedekker-rp.fr)